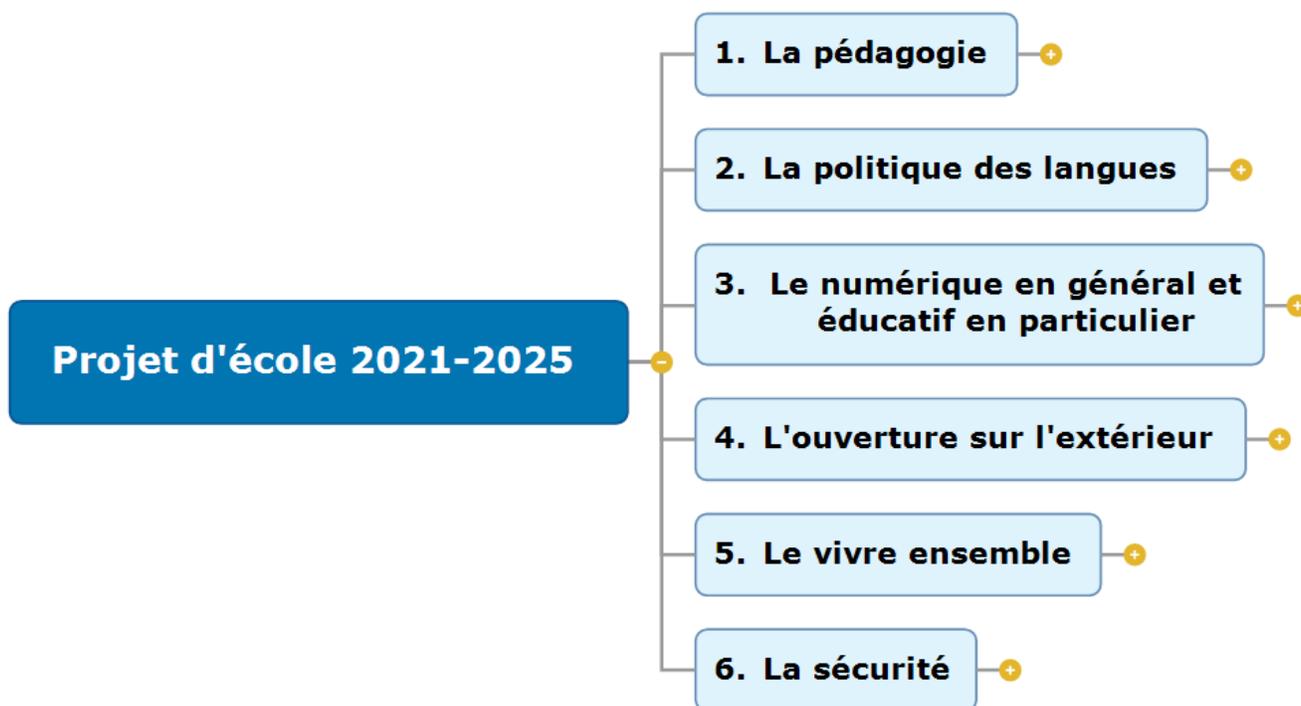




Projet d'école 2021-2025





Volets du projet d'école 2021-2025

VOLET 1.	LA PÉDAGOGIE	3
1.1.	Liaisons intercycles et intersites	3
1.2.	La formation des personnels	4
VOLET 2.	LA POLITIQUE DES LANGUES	5
2.1.	Le plurilinguisme	5
2.2.	Les parcours linguistiques.....	5
2.3.	L'ouverture à l'international et les partenariats	6
2.4.	La place du Français.....	6
2.5.	La place des langues dans les pratiques professionnelles.....	7
VOLET 3.	LE NUMERIQUE EN GENERAL ET EDUCATIF EN PARTICULIER	8
3.1.	Les pratiques numériques (innovantes).....	8
3.2.	Assurer une formation régulière et efficace aux outils numériques existants ou innovants (pour les personnels et les usagers).....	8
3.3.	Les équipements.....	9
VOLET 4.	L'OUVERTURE SUR L'EXTÉRIEUR.....	10
4.1.	Action culturelle	10
4.2.	Politique du réseau.....	10
4.3.	Partenariat extérieur	11
4.4.	Communication	12
VOLET 5.	LE VIVRE ENSEMBLE	13
5.1.	Éducation à la citoyenneté	13
5.2.	École inclusive et lutte contre l'isolement	13
5.3.	Le bien-être au travail	15
5.4.	Périscolaire.....	16
5.5.	Mixité scolaire	16
VOLET 6.	LA SÉCURITÉ	17
6.1.	Premiers secours	17
6.2.	Sécurité informatique.....	18

1. La pédagogie

1.1. Liaisons intercycles et intersites



Site de New Cairo



Site de Maadi



Site de Zamalek



Site de Mearag

1.1.1. Développer les liaisons intercycles 1er et 2nd degré

1.1.1.1. Consolider le sentiment d'appartenance au LFC :

- Créer une synergie entre les différents sites en développant une meilleure connaissance Ecole(s)/Collège auprès des enseignants, des élèves et des parents
- Croiser les pratiques professionnelles
- Décloisonner les espaces matériels et symboliques des élèves
- Ouvrir positivement l'Ecole aux parents

1.1.1.2. Favoriser l'intégration et le suivi des élèves

- Développer de la cohérence dans le parcours des élèves
- Construire et communiquer des outils de connaissance des élèves

1.1.2. Accompagner les élèves dans les changements de cycles

1.2. La formation des personnels

1.2.1. Former davantage de personnels : via les actions de formations "externes" et via les actions de formations "internes"

- 1.2.1.1. Maintenir la participation aux formations du PFCP
- 1.2.1.2. Formation externe : s'appuyer sur les organismes présents en Egypte (IFE, Universités françaises et étrangères...), s'appuyer sur le CNED et CIEP
- 1.2.1.3. Formation interne : accroître la présence de CPAIEN et EMFE
- 1.2.1.4. Former des personnels remplaçants avec un dispositif interne
- 1.2.1.5. Valoriser et développer les échanges de pratique à la suite du vécu de la formation
- 1.2.1.6. Création d'un livret professionnel pour les personnels enseignants de droit local



1.2.2. Accompagner les personnels dans une démarche de professionnalisation (certifications et diplômes)

- 1.2.2.1. Continuer les formations en partenariat avec les universités françaises
 - Master MEEF
 - D.U (Diplômes Universitaires dans différents domaines).
- 1.2.2.2. Qualifier des personnels pour leur permettre de :
 - Postuler un autre emploi au sein du LFC ou ailleurs.
 - Améliorer la qualification des Assistantes Maternelles : CAP petite enfance.
- 1.2.2.3. Mieux utiliser la langue française
 - Former tous les personnels de l'Établissement à la langue française pour pouvoir interagir en français avec tous les élèves.
 - Encourager tous les personnels à s'exprimer en français dans l'Établissement
 - Développer des partenariats avec l'Institut français afin de renforcer la langue française dans la cour d'école (une plage horaire ritualisée avec un film français, des conférences...).

2. La politique des langues

2.1. Le plurilinguisme

2.1.1. Promouvoir le plurilinguisme



2.1.1.1. Proposer des activités scolaires en plusieurs langues
Exemple : théâtre en arabe et français ou un intervenant pour des projets de cycle

2.1.1.2. Organiser le périscolaire avec des intervenants de langue maternelle différente de celle des élèves

2.1.1.3. Développer les certifications des élèves en langues
British Council, DELF...

2.1.1.4. Créer une newsletter (multimédia) en plusieurs langues

2.1.2. Développer le plurilinguisme

2.1.2.1. Développer l'EMILE

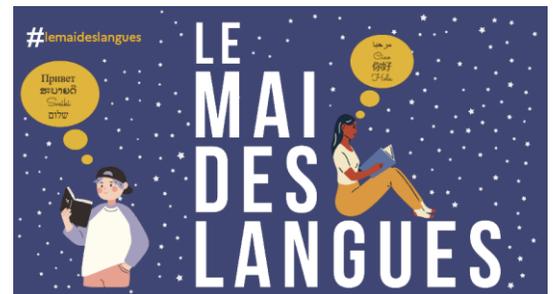
2.1.2.2. Organiser le parcours linguistique PARLE pour chaque élève

2.1.2.3. Proposer aux élèves un accompagnement FLE quotidien en maternelle ainsi qu'à tous les élèves à besoin

2.1.2.4. Proposer du co-enseignement en deux langues dès la MS

2.1.2.5. Développer les projets plurilingues : du mini-projet ponctuel au projet plus conséquent
Exemple : le mai des langues

2.1.2.6. Chorale plurilingue
Une chanson en arabe, en anglais, en espagnol, en allemand une fois par mois



2.2. Les parcours linguistiques

2.2.1. Formaliser et mettre en œuvre les parcours linguistiques

2.2.1.1. Harmoniser (et coordonner) les progressions dans les trois langues pour les trois sites.

2.2.1.2. Organiser le parcours linguistique PARLE pour chaque élève

2.2.2. Valoriser les apprentissages linguistiques des élèves

2.2.2.1. Créer une newsletter (multimédia) en plusieurs langues

2.2.2.2. Développer les certifications des élèves en langues
British Council, DELF...



2.3. L'ouverture à l'international et les partenariats

2.3.1. Développer des partenariats pérennes (3 ou 4 ans) facilitant l'ouverture à l'international

- 2.3.1.1. Organiser une correspondance entre deux classes (LFC - Ecole étrangère)
- 2.3.1.2. Développer des appariements pérennes en France métropolitaine avec des écoles internationales (arabes, anglaises)
- 2.3.1.3. Développer des appariements pérennes entre Lycées français à l'Étranger
- 2.3.1.4. Développer des partenariats avec les services EDUCATION des Ambassades de langue anglaise au Caire
- 2.3.1.5. Développer des partenariats locaux (musées, Institutions, Service EDUCATION des Ambassades arabophones) au service de la langue arabe

2.3.2. Favoriser les projets en partenariat avec les Institutions (British Council ; IMA ; et centres culturels égyptiens).

2.3.3. Développer les voyages scolaires virtuels ou présentiel en LV

2.4. La place du français

2.4.1. Améliorer la maîtrise de la langue française pour tous

- 2.4.1.1. Encourager tous les personnels à s'exprimer en français dans l'établissement
- 2.4.1.2. Développer des partenariats avec l'Institut français afin de renforcer la langue française dans la cour d'école.
Une plage horaire ritualisée avec un film français, des conférences...
- 2.4.1.3. Créer une newsletter numérique en français incluant des documents audio (storyplayr...) et intégrer des sujets concernant tous les personnels
- 2.4.1.4. Former les enseignants aux techniques de l'enseignement du FLE au service des élèves en classe afin de renforcer la maîtrise du français et favoriser le plurilinguisme
- 2.4.1.5. Former tous les personnels de l'établissement à la langue française pour pouvoir interagir en français avec tous les élèves

2.4.2. Développer la connaissance de la culture française

- 2.4.2.1. Créer une newsletter numérique en français incluant des documents audio (storyplayer...) et intégrer des sujets concernant tous les personnels
- 2.4.2.2. S'appuyer sur les opportunités culturelles offertes par l'IFE



2.5. La place des langues dans les pratiques professionnelles des personnels

2.5.1. Développer la place des langues (autres que le français) dans les enseignements non linguistiques

- 2.5.1.1. Développer l'EMILE
Introduire des séances en langues étrangères dans la plupart des domaines (sciences, histoire, géographie, arts visuels, éducation musicale, EPS, EMC, apprendre à porter secours, ...)
- 2.5.1.2. Chorale plurilingue
Une chanson en arabe, en anglais, en espagnol, en allemand une fois par mois

2.5.2. Améliorer la maîtrise d'une langue étrangère pour les personnels (enseignants ou non-enseignants) et accompagner vers une certification

- 2.5.2.1. Permettre aux personnels qui le souhaitent de suivre une formation linguistique en français, anglais, arabe dans le cadre professionnel
- 2.5.2.2. Soutenir les enseignants d'EMILE pendant leur formation vers l'obtention d'une certification B2 en LV (arabe, anglais)
- 2.5.2.3. Soutenir les enseignants à passer une certification pour mieux enseigner l'anglais dans le 1er degré



3. Le numérique en général et éducatif en particulier

3.1. Les pratiques numériques (innovantes)

3.1.1. Organiser une veille régulière des pratiques numériques innovantes

- Créer une rubrique du numérique sur Skolengo qui serait alimentée par les collègues volontaires
- Identifier des référents qui pourraient organiser des formations à la demande en présentiel, des référents par discipline ou par cycle dans le 1er degré ou par centre d'intérêt
- Proposer un catalogue d'outils numériques validés par disciplines et transversaux (évolutif)

3.1.2. Informar la communauté enseignante du résultat de cette veille

3.2. Assurer une formation régulière et efficace aux outils numériques existants ou innovants (pour les personnels et les usagers)

3.2.1. Identifier les besoins de formations adaptés et de façon annuelle

3.2.2. Développer les formations au numérique à l'interne

- 3.2.2.1. Ressources internes à utiliser (communautés apprenantes professionnelles)
- 3.2.2.2. S'appuyer sur d'autres organismes de formation
- 3.2.2.3. Faciliter la démarche de formation individuelle pour les personnels
Etudier les demandes de formation à titre individuel

3.2.3. Élaborer un plan de formation interne pour les personnels et les usagers



3.3. Les équipements

3.3.1. Rentabiliser les équipements existants et réaliser les investissements permettant de travailler efficacement avec le numérique dans tous les domaines

- 3.3.1.1. Installer du wifi dans l'ensemble de l'établissement pour que l'on puisse utiliser le matériel personnel des élèves comme des enseignants
- 3.3.1.2. Définir une politique de renouvellement de matériel informatique
- 3.3.1.3. Communiquer l'inventaire des matériels existants et leurs fonctionnalités
- 3.3.1.4. Réaménager les salles pour que les élèves puissent accéder aux outils informatiques en permanence
- 3.3.1.5. S'équiper en matériel adapté aux plus jeunes
- 3.3.1.6. Actualiser annuellement le parc informatique, le système d'exploitation et les logiciels (le serveur, photocopieuse, imprimante)
- 3.3.1.7. Développer l'usage des manuels numériques

3.3.2. Intégrer les équipements personnels (des personnels et des usagers) dans l'environnement numérique de l'établissement

- Wifi généralisé
- Usages et charte informatique
- Sécurité informatique
- Mobilier adapté

4. L'ouverture sur l'extérieur

4.1. Action culturelle

4.1.1. Construire (s'approprier) une progression sur l'ensemble des cycles pour l'éducation artistique et culturelle

- 4.1.1.1. Construire des programmations par cycle dans le cadre du PEAC en restant général sur les compétences pour préserver la liberté pédagogique
- 4.1.1.2. Créer un Padlet avec le recensement des intervenants, événements et lieux artistiques et culturels, en faisant appel aux parents d'élèves
Organiser une veille culturelle et artistique à l'attention des enseignants

4.1.2. Imaginer une méthode pour impliquer l'élève dans un PEAC dont il conservera la trace

- 4.1.2.1. Prévoir un temps d'échange et d'information avec les intervenants ayant suivi la formation sur le PEAC
- 4.1.2.2. Développer le parcours culturel des élèves
 - Intégrer les enseignements dans le parcours de l'élève et construire un continuum interdisciplinaire
 - Impliquer les élèves dans leur parcours culturel et artistique
 - Promouvoir les actions-classe

4.1.3. Identifier les moyens de valorisation et de communication facilement mobilisables pour les actions artistiques et culturelles

- 4.1.3.1. Rendre visibles à l'extérieur les actions culturelles du LFC
 - Leur donner sens et cohérence
 - S'appuyer sur des vecteurs de lisibilité et de mise en valeur (service "Communication" et « Audio-visuel » du LFC, site internet, réseaux sociaux, newsletter)
- 4.1.3.2. S'appuyer sur des dates symboliques : les intégrer au calendrier scolaire et les ritualiser
Semaines et journées thématiques (Semaine de la Presse ; Semaine de la Francophonie ; Journée du patrimoine ; Nuits des idées ; Journée de l'eau...), projets AEFÉ, projets Zone, projets IFE (médiathèque, films, courts-métrages, documentaires...)

4.2. Politique du réseau

4.2.1. Construire des réseaux thématiques avec d'autres établissements (au Caire de préférence) - Identifier les thématiques et les acteurs clés de ces réseaux

- 4.2.1.1. Continuer à mener des projets artistiques et d'écriture avec les écoles homologuées du Caire (Bleu, Jardins...)
- 4.2.1.2. Continuer le projet « Chorale » avec les écoles homologuées du Caire

4.2.1.3. Intensifier la participation aux projets de la zone MO : Défi Techno, Défi Maths, Jeux MOPI

4.2.1.4. Participer aux projets AEFÉ : Ambassadeurs en Herbe, etc.



Ambassadeurs en Herbe



Orchestre des lycées du monde

4.2.2. Imaginer les actions possibles à construire au sein de ces réseaux

4.2.2.1. Réunir en tout début d'année l'ensemble des référents pédagogiques des établissements ou des structures du réseau local du Caire

Mutualisation de projets, plan annuel d'actions

4.2.2.2. Ouvrir le plan annuel d'animations pédagogiques du LFC aux autres établissements du réseau

Tendre vers la réciprocité

4.3. Partenariat extérieur

4.3.1. Fidéliser des partenaires extérieurs

4.3.1.1. Organiser des temps d'exposition, de restitution soit chez l'un ou l'autre des partenaires ou dans un lieu neutre

4.3.1.2. Organiser des actions de cohésion et rapprocher les structures

4.3.1.3. Établir une programmation pluriannuelle tout en fixant les thèmes ou les objectifs généraux du travail commun

- Développer les liens et partenariats : avec les structures culturelles (IFE, musées et autres structures culturelles ; associations) ; avec d'autres établissements ; avec les parents
 - o leur dédier une salle du LFC encadrée par des parents élus
 - o offrir la possibilité d'utiliser les services du LFC (soirée cinéma au théâtre ; cours de français pour les parents non francophones...)
- Alimenter une base de données des partenaires
- Créer un annuaire, Padlet

4.3.2. Formaliser une charte des pratiques de construction d'un partenariat à l'attention des enseignants du LFC

- Bien clarifier les objectifs du partenariat.
- Préciser clairement le calendrier, les méthodes conjointes de travail et les engagements de chacun.
- Publier largement sur les sites respectifs les réalisations.

4.4. Communication

4.4.1. Élaborer une veille interne des actions valorisables et des vecteurs de communications appropriés

Lettre d'information, Web JT, Web radio, réseaux sociaux, etc...

4.4.1.1. Poursuivre le recensement des intentions d'actions de l'année en début année

4.4.1.2. Valoriser toutes sortes d'actions pédagogiques (y compris celles qui relèvent du quotidien)

- Publier sur la page FB et sur le site du LFC les actions internes réalisées au sein de l'établissement.
- S'appuyer sur la "Newsletter multimédia"
- Faciliter, par un travail de préparation en amont, la diffusion réalisée par le service communication.
- Amener les élèves du 1er degré à utiliser les structures existantes du Web JT et de la Web radio
- Étudier la possibilité de diffuser les actions réalisées sur d'autres réseaux sociaux plus largement utilisés.

4.4.1.3. Mettre en place un comité pour organiser des actions de cohésion sociale de la communauté éducative et des parents
Gala de rentrée...

4.4.2. Intégrer le plurilinguisme dans la politique de communication

4.4.2.1. Présenter de façon systématique les documents et les rubriques du site du LFC et de la page FB dans les trois langues : français, arabe, anglais.



5. Le vivre ensemble

5.1. Éducation à la citoyenneté

- 5.1.1. **Construire une progression (interdisciplinaire) au primaire pour l'éducation citoyenne**
Construire une progression du cycle 1 au cycle 3 en éducation citoyenne (EMC cycle 2 et 3)
- 5.1.2. **Créer un livret "Parcours citoyen" (cahier d'EMC) commun pour chaque cycle que l'élève remplirait sur plusieurs années**
Avec documents de culture civique comme la Marseillaise, la charte de laïcité, le planisphère des pays francophones...
Cahier élaboré par le LFC et édité en format papier (impression grand tirage)
- 5.1.3. **Adhérer à une ou plusieurs actions citoyennes**
Création de jardins pédagogiques (avec compost), passage d'un permis piéton, projets caritatifs, sorties à visée citoyenne, élections d'éco-délégués, liaison école-collège...
- 5.1.4. **Mettre en œuvre une extension du "Club Alizé" dans le 1er degré**

5.2. École inclusive et lutte contre l'isolement

- 5.2.1. **Améliorer la communication des aménagements pédagogiques sans stigmatiser**
 - 5.2.1.1. Identifier les EBEP dès la rentrée
 - 5.2.1.2. Organiser une ESS courte en septembre pour tous les EBEP accompagnés.
- 5.2.2. **Améliorer l'expertise des personnels sur les difficultés scolaires liées aux troubles d'apprentissage**
 - 5.2.2.1. Se former via le PFCP
 - 5.2.2.2. Mettre en place des formations internes
 - 5.2.2.3. Créer un Padlet informatif et évolutif accessible sur le site du LFC sur les différentes catégories d'EBEP et les documents institutionnels liés à leur gestion : PPRE, PAI, PPS, PAP

5.2.3. Mieux structurer l'accompagnement des EBEP tout au long de leur scolarité

Mise en place d'un protocole de prise en charge des élèves qui présentent des difficultés scolaires (apprentissages et socialisation), en particulier les EBEP :

- Identification des personnes ressources et création d'un groupe de travail "école inclusive" intersites
- Recensement des aides possibles en classe et hors de la classe sur chacun des sites (lien avec les actions Alizées)
- Continuum interdegrés et intersites du suivi des élèves qui ont recours aux aides pédagogiques
- Amélioration de l'aide au devoir et du dispositif "Coup de pouce entre élèves"

Élaboration d'outils et de démarches :

- Pour une prise en charge individuelle rapide (outils de continuité et de diagnostic)
- Pour des aménagements structurels (EDT élèves) et en classe (anticipations pédagogiques et remédiations)
- Pour des bilans d'étapes

Détermination d'un circuit de la communication clair et partagé

- Identification des acteurs impliqués
- Documents de suivi et d'accompagnement

5.2.3.1. Mettre en œuvre la démarche QUALINCLUS

5.2.3.2. Construire un pôle "Ecole inclusive"

- Recruter un coordonnateur "Ecole inclusive"
- Construire des organisations facilitant l'inclusion des EBEP
- Envisager l'intervention de spécialistes (Psychologue, orthophoniste, psychomotricienne, ergothérapeute à disposition des équipes qui pourraient en faire la demande occasionnellement)

Le banc de l'amitié

L'amitié à l'honneur sur le site de Maadi



Le banc de l'amitié, c'est quoi ?

Ce banc a été proposé à la Direction par les délégués des classes de CE2 suite à plusieurs séances de BCD sur le thème du harcèlement à l'école menées à partir de ce livre.



Le banc de l'amitié, comment ça marche ?

Lorsqu'un enfant est triste ou se sent seul, qu'il est nouveau dans l'école ou ne trouve pas d'amis pour jouer avec lui, il peut aller s'asseoir sur le banc. Les autres enfants savent alors qu'il a besoin d'aide et celui ou ceux qui le souhaitent, viennent lui offrir. Il y a un banc de l'amitié dans la cour des CP et un autre dans celle des CE1.

5.2.4. Favoriser le lien social entre les élèves

- Transformer l'espace scolaire en un vrai lieu de vie

Proposer des temps récréatifs pour tous les élèves, professeurs, vie scolaire et administration (chasse au trésor, tournois sportifs professeurs élèves, journée des talents) pour mieux se connaître et se découvrir autrement

- Sensibiliser les élèves au civisme
- Mettre en place un protocole de lutte contre le harcèlement scolaire

5.2.4.1. Améliorer le cadre de l'espace scolaire

5.2.4.2. Impliquer les élèves dans leur "parcours citoyen"

- Sensibiliser les élèves au civisme
- Projet de Lutte contre le harcèlement

5.3. Le bien-être au travail

5.3.1. Accompagner les élèves dans leur bien-être à l'école

5.3.1.1. Lutter contre le harcèlement

- Sensibiliser à toute forme de harcèlement
- Établir un protocole pour lutter contre le harcèlement



5.3.1.2. Aménager des espaces de vie (tiers-lieux) bénéficiant aux élèves

- Libérer la parole des élèves
- Concevoir des lieux de vie et de socialisation (club théâtre, atelier de bien-être, activités périscolaires...)
- Revoir le mobilier scolaire pour plus de confort

5.3.1.3. Améliorer l'organisation du temps scolaire

- 1er degré : alléger la charge de travail personnel pour les élèves le week-end
- Faciliter les temps d'activités périscolaires

5.3.1.4. Mettre en œuvre le "Parcours Santé"

5.3.1.5. Mobiliser des ressources humaines

- Recourir à des spécialistes (psychologue, sophrologue...)
- Identifier et mobiliser des ressources internes
- Former les personnels à la gestion du stress des élèves

5.3.2. Préserver le bien-être des personnels et des élèves pendant les travaux de restructuration de Maadi

5.3.3. Améliorer le bien-être au travail des personnels

5.3.3.1. Aménager des espaces de vie (tiers-lieux) à disposition des personnels

5.3.3.2. Développer les actions de cohésion sociale

- Prévoir des journées cohésion du personnel dans l'année
- Mieux informer sur l'accès des personnels aux installations sportives
- Programmer des rencontres sportives

- 5.3.3.3.** Améliorer les conditions de travail
- Faciliter la tâche de reprographie
 - Améliorer la qualité de la communication professionnelle
 - Améliorer le process "commande"
 - Référencer les risques principaux sur les sujets HS et CT

5.3.4. Améliorer le cadre général de l'établissement

- 5.3.4.1.** Renforcer le traitement des déchets
5.3.4.2. Renforcer la végétalisation du LFC

5.4. Péri-scolaire

**5.4.1. Adapter l'offre des activités proposées (sportives, artistiques, littéraires, culturelles...)
en fonction des espaces disponibles**

Le "savoir nager" à Mearag
Délocalisation de certaines activités

5.4.2. Diffuser la liste des activités en utilisant plusieurs vecteurs de communications

Site internet de l'école, email des associations de parents d'élèves, SMS...

5.5. Mixité scolaire



5.5.1. Faire des commandes spécialisées à destination des EBEP

Matériel de motricité, équipement éducatif spécialisé en vue d'aménager la cour et la classe

5.5.2. Egalité filles-garçons

Créer des progressions de littérature avec autant d'héroïnes que de héros

Former les enseignants à la question de la mixité filles-garçons

5.5.3. Décloisonner les sphères de regroupement des élèves par affinité de langues maternelles

Sur les temps de récréations et péri-scolaires

6. La sécurité

6.1. Premiers secours

6.1.1. Former aux premiers secours

- 6.1.1.1. Former tous les personnels par vague aux gestes qui sauvent (GQS)
- 6.1.1.2. Poursuivre la formation des personnels au PSC1
- 6.1.1.3. Former un formateur de formateurs PSC1
- 6.1.1.4. Développer la formation des élèves aux premiers secours (PSC1, APS, GQS)



6.1.2. Améliorer la communication sur le protocole d'urgence

- 6.1.2.1. Améliorer le protocole d'urgence
- 6.1.2.2. Améliorer l'affichage du protocole d'urgence
- 6.1.2.3. Communiquer le protocole d'urgence aux familles
- 6.1.2.4. Avoir connaissance des personnels formés PSC1 ou GQS (gestes qui sauvent)





6.2. Sécurité informatique

6.2.1. Former les élèves et les personnels aux risques informatiques

- 6.2.1.1. Sensibiliser les élèves aux dangers de l'Internet et à la protection des données personnelles
- Créer une base de données par niveau
 - Registre des outils numériques utilisés par les jeunes et des usages pour sensibiliser les élèves à l'usage de l'informatique.
 - Solliciter des intervenants extérieurs sur ce sujet
- 6.2.1.2. Informer les personnels sur la protection des données personnelles

6.2.2. Réglementer les usages numériques

- 6.2.2.1. Rédiger (et mettre à jour) une charte informatique
- 6.2.2.2. Mettre en œuvre la RGPD

6.2.3. Sécuriser les équipements informatiques

- 6.2.3.1. Investir dans des systèmes de protection des équipements et des données
- 6.2.3.2. Mettre régulièrement à jour les équipements et les logiciels informatiques de l'établissement